



## « Projet de ville » : écouter, imaginer, agir

Vous le savez, la municipalité a pour ambition de donner une nouvelle image à la ville de Vincennes. Une ville dont le cachet de ville-royale serait restauré, une ville embellie, une ville plus attractive.

Grâce aux éléments recueillis lors de la concertation effectuée à partir de 2006, nous avons élaboré, à l'aide d'une équipe d'architectes-urbanistes, un programme d'envergure que nous vous proposons de découvrir dans le cadre de cette exposition.

L'ambition qui nous anime, à travers ce projet de rénovation urbaine d'ampleur, est triple. Elle vise d'abord à concilier embellissement et besoins des Vincennois mais aussi à mieux articuler les différents usages de la ville, que ce soit en termes d'espaces publics, de dynamisme commercial ou de vie des quartiers. Nous voulons également parvenir à un équilibre harmonieux entre les différents modes de circulation.

Enfin, en tant que ville pionnière dans l'élaboration du futur Grand Paris, nous avons souhaité inscrire notre cité dans les objectifs de ce grand projet en faisant de Vincennes une ville exemplaire en matière d'écologie urbaine et de meilleure qualité de vie. Ainsi, nous voulons donner à Vincennes les moyens de faire face aux défis du 21° siècle sans trahir son charme.

Pour cela, nous avons besoin de vous car c'est tous ensemble que nous le vivrons!

Laurent Lafon Maire de Vincennes

#### Pour faire part de vos commentaires, vous pouvez :

- utiliser le **registre** prévu à cet effet à l'hôtel de ville
- vous rendre sur le **blog** http://projetsurbains.vincennes.fr

# **PÉRIMÈTRE**





Attention : les esquisses présentées dans cette exposition sont provisoires et sont soumises à concertation, elles n'ont pas de caractère définitif.





### NOTE D'INTENTION DES ARCHITECTES ET URBANISTES

#### **VINCENNES ET SES QUARTIERS**

Vincennes, c'est bien sûr son centre-ville, le Château, le Bois, le cours Marigny, mais ça n'est pas que cela. **Vincennes, c'est aussi ses quartiers.** 

Celui de la place Renon, à la croisée de la rue Massue et de la rue des Laitières, va faire l'objet lui aussi d'un réaménagement de ses espaces publics.

Pratiquement inchangés depuis plusieurs dizaines d'années, à l'exception notoire de l'avenue Georges-Clemenceau récemment transformée, les espaces publics du quartier vont à leur tour être repensés suivant deux objectifs indissociables : les aménager pour les rendre confortables et embellis, les aménager pour faciliter la vie quotidienne des résidents et des passants.

#### **OBJECTIFS DE L'AMÉNAGEMENT**

Aménager, c'est rechercher un langage formel et matériel simple et pérenne qui s'inscrive aisément dans le système des espaces publics des quartiers de Vincennes tout en apportant ce qu'il faut de nouveauté et de changement pour qu'une fierté urbaine nouvelle, puisant sa source dans l'embellissement des lieux, s'empare du quartier.

Faciliter la vie quotidienne, c'est définir la place des piétons, des cyclistes, des personnes dont la mobilité est réduite. C'est favoriser des règles de comportement des divers usagers de la route en clarifiant le statut des zones de circulation dédiées (zone 30, espace de rencontre, place piétonne) pour parvenir à une meilleure cohabitation de tous. En somme c'est proposer, dans les faits, un mode d'emploi de l'espace public.

#### LANGAGE URBAIN RENOUVELÉ

Pour atteindre ces objectifs, nous agirons sur l'ensemble des constituants de l'espace public :

Des sols d'asphalte et de granit venant prolonger à neuf les trottoirs existants mais aussi – et ce sera la marque de la nouvelle rue Renon – le mail Renon, un espace de rencontres associé à la place, des sols tout de granit clair de façon à créer une ambiance générale lumineuse en contraste avec l'asphalte autrement répandu.

Les plantations seront généreuses de façon à amplifier la présence végétale qui donne leur caractère aux rues Renon et Massue. Les beaux arbres de la place seront conservés tandis qu'en rive des chaussées, des plantations de taille moyenne seront disposées de façon à ne pas porter ombre dans les logements. Sur le mail Renon, des espèces florales aimant la lumière feront leur apparition.

Le mobilier se fera discret pour ne pas encombrer spatialement et polluer visuellement l'espace public. Il assurera essentiellement un rôle de protection et de confort. Bancs, luminaires, poubelles, potelets, bornes seront choisis avec soin dans des séries contemporaines existantes. Ce mobilier s'inscrira dans la gamme générale du mobilier de la ville de façon à marquer l'appartenance du quartier Renon à Vincennes.

La scénographie nocturne sera totalement régénérée par un éclairage en lumière blanche dorée assurant la sécurité des lieux et le confort visuel. Le parcours nocturne sera rendu plus lisible par la hiérarchie des ambiances lumineuses qualifiant chaque lieu. Par ailleurs le projet s'inscrira dans le plan lumière général de la ville de façon à participer à la lutte contre la pollution lumineuse et éviter les déperditions d'énergie.





# LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

#### 14 mai 2007

1<sup>re</sup> réunion publique présentant aux Vincennois le diagnostic réalisé

### 26 juin 2007

**2**° **réunion publique** invitant les Vincennois à s'inscrire aux ateliers de travail

#### Entre octobre et novembre 2007

réunion des **ateliers de travail** thématiques (stationnement, cadre de vie, commerces et déplacements)

#### **20 décembre 2007**

**3° réunion publique** mettant au débat les réflexions issues des ateliers

#### **17 novembre 2008**

Début des travaux de **démolition de l'ancien poste EDF** rue Renon

#### 11 février 2009

Le conseil municipal désigne l'équipe de maîtrise d'œuvre

#### 8 février 2010

**4° réunion publique** présentant la proposition du projet de ville place Renon

### **Prochainement**

**5**° **réunion publique** présentant le projet définitif











# **RUE MASSUE**

### **Avant**



# **Après**







# **RUE RENON**

### **Avant**







# **PLACE RENON**









# PLAN D'AMÉNAGEMENT



- Enrobé
- Asphalte
- Granit
- Plantations
- Nouvel arbre
- Arbre existant conservé
- Accès véhicules
- Accès piétons







# **PLAN DE CIRCULATION**



Circulation automobile

Circulation vélo contre-sens

Circulation réservée aux riverains

Circulation réservée aux pompiers et livraisons







# **PLANNING DES TRAVAUX**



1<sup>re</sup> phase

2<sup>e</sup> phase

Début des travaux fin 2011.

